

Intitulé de l'UE	Approche psychologique (Eléments d'approfondissement I)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Xavier POTTIEZ	32	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3	32h	Xavier POTTIEZ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3 : 32h de théorie

Langue d'enseignement
Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables
Certaines notions des cours de psychologie des personnes handicapées et inadaptées de 1ère année (à titre d'exemple: l'AVIQ, l'enseignement spécialisé etc.)+ cours de psychologie générale et génétique

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille ◦ Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin ◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ◦ Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action ◦ Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois

contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique

- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- Etre un acteur institutionnel et social engagé
 - S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
 - Assumer son rôle social et politique
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
 - Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Acquis d'apprentissage spécifiques

Définir les concepts théoriques liés aux handicaps et situations de handicap

Identifier les différentes situations de handicap et/ou en difficultés en analysant les causes et les conséquences.

Argumenter son action éducative en proposant des interventions en fonction des personnes.

Contenu de l'AA Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3

Description des problèmes de comportements (autisme, fading, problèmes d'autonomie à table...)

Arriération mentale.

Approfondissement de la déficience mentale (syndrome du X fragile...)

I.M.C.

Autisme

Déficience sensorielle (surdité, mal voyance)

Communication non verbale

Module complémentaire en fonction des départements: problèmes liés au vieillissement ou autres

Méthodes d'enseignement

Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3 : cours magistral, approche inductive, approche déductive, hybride en fonction des circonstances sanitaires

Supports

Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3 : notes de cours, hybride en fonction des circonstances sanitaires

Ressources bibliographiques de l'AA Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3

Ghislain Magerotte, Nicole Montreuil, Monique Deprez Pratique de l'intervention individualisée- Tout au long de la vie. De Boeck, Bruxelles, 2014.

Serge Dalla Piazza, Bernard Dan, Handicaps et déficiences de l'enfant De Boeck, Bruxelles, 2006.

Liste non exhaustive

Ouvrages de la collection "questions de personnes " Editions De Boeck.

Ouvrages de la maison d'éditions québécoise Gâétan Morin.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Psychologie des personnes handicapées et inadaptées - Partie 3 :

Examen écrit à la H.E.H. si les conditions sanitaires le permettent.

Si les conditions sanitaires ne le permettent pas un examen écrit via moodle

note de l'examen 100% de la note

pas de dispense

Année académique : **2021 - 2022**